

Questions professionnelles

I. 1° « Quelle partie de la Tenue des Livres doit-on enseigner à une aspirante au brevet élémentaire ;

2° Où peut-on se procurer les « Questions et Réponses » posées aux candidats des trois brevets ? »

RÉPONSES:—1° La Tenue des livres exigée à la 4^e année du programme des écoles élémentaires. 2° S'adresser à W. Bussière, Ecole normale Laval.

II. « Les Commissaires de la municipalité où j'enseigne refusent de faire laver le plancher, et autres nettoyages de la classe. Que dois-je faire? Ai-je le droit de fermer la classe, ou de faire faire les travaux sans leur autorisation à leurs frais? »

RÉPONSE:—Ne fermez pas la classe; faites plutôt faire les travaux ci-dessus mentionnés aux frais de la commission scolaire. Etant donné que la loi oblige les commissaires à faire balayer et laver les classes, vous avez le droit, je crois, si la commission refuse de remplir ses devoirs, d'agir à sa place. Pour plus de sûreté, consultez M. le Surintendant.

III. 1° « Pour les besoins de l'école, à qui l'institutrice doit-elle s'adresser? »

2° Lors des engagements, à qui l'institutrice doit-elle s'adresser? »

RÉPONSES:—1° et 2° Au Secrétaire-trésorier.

IV. « Le 31 décembre et le 30 juin sont-ils des jours de congé? »

RÉPONSE:—Le 31 décembre est congé de par la loi, mais le 30 juin ne l'est pas.

V. 1° « Peut-on exiger que les planchers des classes soient lavés tous les deux mois comme il est dit dans le Code scolaire? »

2° Une institutrice empêchée par la maladie d'aller à sa classe pendant deux et même quatre semaines a-t-elle droit à son salaire? »

3° Si cette institutrice a une remplaçante, doit-elle la payer elle-même ou si c'est à la Commission scolaire de le faire? »

RÉPONSES:—1° Oui. 2° Oui, pour maladie grave; 3° La commission scolaire doit payer la remplaçante.

Des charmes dont il faut entourer l'enfance

Il faut montrer aux enfants un but solide et agréable qui les soutienne dans le travail, et ne prétendre jamais les assujettir par une autorité sèche et absolue. Ne prenez jamais sans une extrême nécessité un air austère et impérieux. Vous ôteriez ainsi aux enfants la confiance sans laquelle il n'y a nul fruit à espérer de l'éducation. Faites-vous aimer d'eux; qu'ils soient libres avec vous, et qu'ils ne craignent point de vous laisser voir leurs défauts. Pour y réussir, soyez indulgent envers ceux qui ne se déguisent point devant vous. Ne paraissez ni étonné ni irrité de leurs mauvaises inclinations; au contraire, compatissez à leurs faiblesses. Quelquefois il arrivera peut-être qu'ils seront moins retenus que par la crainte; mais à tout prendre, la confiance et la sincérité leur seront plus utiles.